**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 21 mai 2015**

**Élus présents** : Catherine BOISSON, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Agnès CLERC-RENAUD, Alice DEBAUCHE, Catherine DECROIX, KARIMI Hanane, Smaïn LAACHER.

**Élus excusés** : Vincent BEAL, Laureline COULOMB Nicoletta DIASIO, Isabelle HAJEK, Virginie LE CORRE, Flavie LINARD, Romuald NORMAND, Roger SOME Nicolas MATT, Frédéric BAUER, Marcel BAUER.

**Procurations :** M. Béal à Mme Debauche,M. Normand à M. Cauchi-Duval, Mme Diasio à Mme Clerc-Renaud, Mme Coulomb à Mme Karimi.

**Élus absents** : Isil GACHET, Rémy VESQUE.

**Invités permanents** : Nicolas AMADIO, Didier BRETON, Patrick COLIN, Philippe HAMMAN, Catherine LEOPOLD, Myriam KLINGER, Denis MONNERIE.

**Invité permanent excusé** : M. Pfefferkorn, M.Wintz

**Invité ponctuel** : M.Hintermeyer

Président de séance : Bernard WOEHL, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil de faculté du 16 avril 2015
2. Rapport annuel du Doyen
3. Enseignements bilan 2014 2015 et rentrée 2015 2016
4. Divers : Master éthique 2015/2016 : Ethique, économie et sociétés ;

Partenariat Québec ; Erasmus + Poznan ; Erasmus + Prague

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Delcroix.

Le Doyen ouvre la séance à 16 h.

B. Woehl propose que le Conseil commence par la question du Master Ethique, économie et sociétés représenté par M. Hintermeyer qui précise que ce parcours est touché par des modifications du Master de sociologie afin de réaménager ce parcours avant une mise à plat de cette formation. Il s’agit d’une actualisation de la proposition prise en compte précédemment par le Conseil de Faculté. Les changements des ECTS avaient été proposés par A. S. Lamine.

P. Hintermeyer suggère que le Master Ethique puisse être invité lors du Conseil de Faculté pour le représenter.

B.Woehl émet un avis soulignant la contradiction qui existe sur ce point (membres invités au conseil de faculté) entre le règlement intérieur et les statuts du Conseil de Faculté.

N.Amadio soulève la question de l’invitation régulière d’un représentant du master Ethique.

N.Cauchi Duval demande une réflexion plus large sur les invitations dans le Conseil de Faculté.

**1- Approbation du compte-rendu du Conseil de Faculté du 16 avril 2015**

Approbation à l’unanimité avec les corrections apportées par Catherine Leopold.

**2- Rapport annuel du doyen**

Le rapport est annexé au présent compte-rendu de cette séance.

**3- Enseignements bilan 2014/2015 et rentrée 2015/2016**

Globalement les **effectifs** ont baissé (effectifs au 15 janvier de chaque année), chute d’une centaine d’étudiants. Si on prend les effectifs en présentiel, il y a une légère augmentation par contraste avec l’EAD qui passe de 341 à 251. Le personnel statutaire du service d’EAD de la DUN a refusé de faire les inscriptions.

Cette baisse des inscriptions en EAD aura une incidence sur le budget de la faculté l’année prochaine. Il y a eu un audit qui a conclu à la nécessité de rapprocher l’EAD des composantes qui assurent les enseignements.

Les effectifs de Licence sont en légère augmentation, en M1 les effectifs sont stabilisés à un niveau bas, surtout pour le tronc commun de sociologie, en M2 le tassement de l’année dernière s’est confirmé cette année. La baisse est plus forte en Master qu’en Licence. Pour le master Ethique, les effectifs étaient de 29 étudiants en 2007, ils sont cette année de 88 (39 en M1 et 49 en M2).

La baisse au niveau national est également sensible.

D. Monnerie souligne que les enseignants sur poste dans les grandes Facultés et grandes Ecoles enseignent en première année.

D. Breton dit que les étudiants qui ne veulent pas poursuivre en thèse quittent la sociologie en fin de licence pour aller ailleurs. Il y a notamment ceux qui vont en sciences de l’éducation pour passer le concours de professeurs des Ecoles.

B.Woehl soulève la question de l’année en Master où les étudiants partent à sciences Po. C. Delcroix remarque qu’il y a également des étudiants de Sciences Po qui viennent en intervention sociale et dans les autres spécialités de sociologie.

D. Monnerie et A. Clerc-Renaud  rajoutent que les étudiants sont de plus en plus mobiles et qu’ils partent et arrivent de différentes Facultés de France. Ce sont des choix individuels.

Concernant le **mouvement du personnel**: Promotions  de P. Leroux (PR d’ethnologie). Arrivée de M. Balas (MCF sociologie des religions) et de E. Marsicano (MCF sociologie quantitative).

On attend une MCF en ethnologie qui va être recrutée (9 femmes auditionnées).

Un poste PR démographie va être échangé contre un poste de MCF avec la faculté de théologie catholique.

On a obtenu un deuxième poste d’ATER en sociologie générale (sociologie de la famille et de l’éducation).

Estelle Ferrarese est reconduite pour une nouvelle année de délégation au Centre Marc Bloch à Berlin.

Alice Debauche et Jean-Daniel Boyer ont obtenu une décharge d’un semestre au titre de MCF nouvellement nommés.

Vincent Béal a obtenu un demi- semestre pour effectuer une ANR jeunes chercheurs.

Bénédicte Gérard est en congé maternité doublé. A ce titre elle bénéficie de deux semestres de congé de maternité et sera donc absente jusqu’au 1er janvier 2016.

Le Doyen souligne qu’un excellent travail a été effectué par le personnel administratif. Il rappelle que la faculté a accueilli Gwladys Richard qui a assuré à la satisfaction de tous les inscriptions administratives et les autres tâches décentralisées de la DES vers la composante.

On va accueillir l’**EAD**

1er condition : 2 personnes affectées équivalent temps plein

2e condition : Attribution de 2 bureaux supplémentaires

3e condition : que la DUN poursuive son travail de logistique (mise en ligne, support électronique).

**Sous dotation en postes et en heures complémentaires :**

Deux questions se posent :

1° Le Coût de l’Offre de Formation (COF) de la Faculté s’élève à 9,6 la moyenne de l’Université est à 14, le journalisme est à 42

Le taux de couverture d’heures par le nombre de postes d’enseignants (58% en sociologie, lettres et langues sont à 90%)

2° le sous-encadrement est plus fort en Licence qu’en Master.

B. Woehl insiste sur la nécessaire implication des professeurs en Licence et pas seulement en Master. En effet l’encadrement des Masters est beaucoup plus important.

Peut-on admettre des TD de 70 en 1ere année en statistiques ?

Grâce à la mobilisation en 2013-14 on a eu une meilleure dotation en 2014-15 qui s’est stabilisée à 5300 HETD.

N.Amadio dit qu’on pourrait demander à des professeurs de faire des TD de statistiques en 1ère année.

C.Delcroix pense que l’ IDEX pédagogique pourrait favoriser un meilleur encadrement en Licence.

B.Woehl  précise que le tutorat a été financé par l’IDEX en 2014/15 mais a été un échec car les tuteurs n’étaient pas encadrés. Le tutorat à la demande n’atteint pas sa cible. Il sert à réassurer ceux qui vont réussir de toute façon.

Il y a un groupe qui se met en place pour réfléchir sur le tutorat. L’une des hypothèses envisagées ce sont les groupes de niveau.

N.Cauchi Duval ajoute qu'en continuant à affecter de nombreuses ressources humaines à des options à faibles effectifs plutôt qu'à des TD de L1 surchargé, on peut craindre de laisser penser que les enseignants préfèrent faire des cours à 5 étudiants plutôt qu'à 35.

Une doctorante souligne que le vendredi il y a 10 étudiants et 40 au cours des autres jours de la semaine en 2e année.

Le Doyen rappelle que le bureau se réunit 15 jours avant le conseil de faculté. Les personnes qui veulent soumettre un point doivent l’exprimer au bureau. Le prochain conseil de faculté est fixé au 25 juin. Il indique que lors du Conseil de Faculté du 19 mai 2016 aura lieu l’élection du nouveau doyen.

**4- Divers : partenariat Québec**

D. Breton a présenté le parcours canadien et français en Démographie fondé sur un partenariat d’échange d’étudiants dans le cadre d’étudiants avec un profil Master recherche.

avec l’Université de Montréal . Il y avait un financement IDEX pour assurer le financement de cette mobilité ; actuellement deux étudiants français sont à Montréal.

Vote du Conseil de Faculté : approuvé à l’unanimité.

International : contact avec l’institut d’ethnologie de Prague. Volet enseignement de l’ERASMUS + Prague  + échange chaque année de 2 étudiants français contre 2 étudiants praguois et de 2 professeurs qui enseignent en anglais.

En ethno il y a déjà un partenariat avec Münster . Ce partenariat permet l’envoi d’étudiants mais

D. Monnerie souligne que leurs étudiants ne parlent pas le français en venant de Prague.

Vote sur ce dossier : approuvé à l’unanimité

Dossier ERASMUS + Poznan en Pologne (S. Deboos : un accord de principe est donné mais le Doyen demande à ce que ce projet soit présenté au prochain Conseil).

Vote sur ce dossier : approuvé à l’unanimité

La séance est levée à 18h.